



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 63401

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la lutte contre la toxicomanie. En 2004, l'un des groupes de travail préparatoires à la conférence de la famille, le groupe intitulé « santé, adolescence et famille » a suggéré de mieux prendre en compte les questions de santé des adolescents. Parallèlement, une enquête européenne de European School Survey and Project on Alcohol and Other Drugs a fait état d'une hausse sensible de la consommation de cannabis chez les 12-18 ans en France. La consommation régulière (au moins dix fois par mois) est désormais quasiment la même que pour l'alcool, à tous les stades de l'adolescence, pour atteindre, à 18 ans, 21 % des garçons et 7 % des filles. D'autres études mettent en évidence l'impact positif de la loi Évin et de sa démarche d'information sur la consommation de tabac. Le Gouvernement a présenté un vaste plan de lutte contre le cannabis fondé notamment sur une campagne de communication percutante. Récemment, 16 tonnes de cannabis ont été saisies à la frontière espagnole, près de Perpignan, témoignant de l'efficacité de l'action gouvernementale. Aussi il lui demande si le Gouvernement peut fournir un premier bilan provisoire de cette campagne de lutte contre la toxicomanie.

Texte de la réponse

Le ministère de la santé et des solidarités, la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) ont récemment mis en place une campagne de prévention sur le cannabis comprenant l'édition de brochures d'information à destination des jeunes et des parents, la diffusion d'un guide d'aide à l'arrêt, la création d'une ligne spécifique « écoute cannabis » et la mise en place de consultations de repérage sur l'ensemble du territoire. Elle s'appuyait également sur un volet média comprenant des spots TV, des spots radios et des annonces presse. L'impact de ces trois supports a récemment fait l'objet d'un post-test piloté par l'INPES et réalisé par l'institut BVA à partir d'enquêtes en face à face auprès d'un échantillon national représentatif. Cette étude montre que le niveau de mémorisation de cette campagne est extrêmement élevé, en particulier auprès des populations concernées puisque seulement 2 % des jeunes consommateurs de cannabis sont passés à côté de la campagne. Par ailleurs, celle-ci bénéficie de scores d'agrément tout à fait satisfaisants puisque 89 % des parents de préadolescents et adolescents et 82 % des jeunes ont apprécié la campagne. On observe également une bonne compréhension des messages. De plus, une très grande majorité des sondés ont jugé cette campagne claire, facile à comprendre (95 %), et utile (91 %). On note cependant que si les jeunes se souviennent davantage de cette campagne que leurs parents, ces derniers sont plus enthousiastes et plus nombreux à déclarer qu'elle incite à parler du cannabis en famille. En conclusion, le bilan du volet média de cette campagne est très positif. Il sera complété très prochainement par une évaluation portant sur l'activité des consultations cannabis et de la ligne « écoute cannabis ».

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63401

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2005, page 4015

Réponse publiée le : 7 mars 2006, page 2595